



## Problème de voisinage

Par **Elissa6067**, le **26/01/2019 à 03:44**

Bonjour,

Cela fait des années que mes voisins nous harcèlent, ma mère et moi. Le courrier est ouvert et les colis sont volés, ma sœur a vu la voisine sortir une enième fois alors que j'allais me faire livrer d un colis, pour dire au livreur où laisser le colis et quand la voisine a vu que ma petite sœur était là, elle est rentrée chez elle en courant. Excédée, j ai écrit une lettre, j'ai dit entre autre dans cette lettre que c'était une voleuse et je lui posais la question si elle était écervelée ? Et je lui disais : "hein ! la vieille," parce que vraiment j'en avais ras le bol. Je suis allée plusieurs fois à la gendarmerie pour dire pour les colis et j'ai même porté plainte contre une de mes voisines qui avait volé les fleurs que j'avais fait livrer à ma mère et l'affaire a été classée. Mais en ce qui concerne l'affaire actuelle comme madame connaît quelqu un apparemment, ils ont voulu me faire un rappel à la loi alors que je n ai pas reconnu les faits. J'ai dit cette elle est vieille et écervelée est péjoratif mais ce n est pas une insulte et je n ai donc pas signé je ne veux pas être fiché à la cnil ou autre trucs, je veux reprendre mes études de droit et il est hors de question de signer ça;

Ma question est simple : est ce qu'ils ont le droit de me faire un rappel à la loi pour ça ? alors que j'ai lu les conditions et je trouve pour ma part que ça ne rentre pas dans ces conditions : une amende de 38 euros, c'est cher payer alors qu'elle m'insulte toute l'année, m'humilie et me vole.

Merci de vos réponses.

Par **jodelariege**, le **26/01/2019 à 10:40**

bonjour ; puisque vous voulez faire des études de droit vous devez savoir qu'il faut des preuves pour aller en justice....vous n'en avez pas contre la voisine mais elle a votre lettre ... les paroles s'envolent et les écrits restent...

pourquoi votre courrier est il ouvert? vous n'avez pas de boite à lettre fermée à clé?

Par **Elissa6067**, le **26/01/2019** à **15:03**

Bien sûr que si j'ai une boîte qui ferme mais un pass ça se trouve partout et le courrier transit par la mairie alors tout est ouvert nous sommes le sujet attractif du village j'ai l'impression Et ne soyez pas péjoratif je le sais que les écrits restent et les paroles s'envolent mais au moins ça ne peut pas être déformé mes écrits! Que fait-il faire laisser bouffer?

Par **jodelariege**, le **26/01/2019** à **15:57**

les problèmes de voisinage sont très difficiles à régler?

je ne prends pas position pour votre voisine et contre vous je vous dis qu'en justice il faut des preuves et vous, vous avez donné une preuve à votre voisine en écrivant cette lettre alors que de votre côté vous n'avez pas de preuves, pas de témoins....c'était une erreur d'écrire cette lettre qui se retourne contre vous:voilà le sens de "les paroles s'envolent, les écrits restent"

ne pouvez-vous pas mettre un cadenas à votre boîte aux lettres? ou alors recevoir votre courrier directement à la poste de votre village? vous faire livrer les colis en relai colis plutôt que chez vous? je sais ce n'est pas facile mais comment faire autrement,?

voulez-vous dire qu'à la mairie on reçoit le courrier des clients et que quelqu'un ouvre le courrier?